

Nous voilà désormais aux portes de l'automne. Cet été a été plus clément que le précédent mais nous avons toutefois dû faire face à une canicule. Les élus du CCAS se sont mobilisés pour veiller sur les plus fragiles.

Nous mettons la solidarité au cœur de notre action quotidienne. L'inflation touche de plein fouet les ménages en cette rentrée. Aussi, afin d'accompagner les familles dans leurs dépenses, nous aidons à hauteur de 40€ les parents de collégiens, lycéens et étudiants. Nous dotons les écoles primaires d'un budget fournitures de plus de 20 000€.

Pour plusieurs services, la tarification des familles est fixée au taux d'effort qui est plus juste, sur mesure et progressive. Nous l'avons mise en place pour la restauration scolaire, où le prix le plus bas du repas est fixé à 2,10 euros et la Communauté de Communes l'applique au centre de loisirs.

D'autres subventions communales peuvent être mobilisées selon vos besoins et vos ressources : la Commune propose un chèque de 20 euros à chaque jeune de moins de 18 ans pour ses activités associatives, participe à l'achat d'un vélo électrique, à l'installation de la téléassistance ou de batardeaux. Au-delà, le CCAS peut aider ponctuellement les personnes

en grande difficulté et le CIAS de la Communauté de Communes aide notamment au maintien à domicile (portage de repas, adaptation de l'habitat, transport à la demande...).

Nous poursuivons l'amélioration de notre cadre de vie avec la construction de l'école maternelle : une partie des fondations et de la dalle ont été réalisées cet été et le rehaussement de l'école (minimum +80 cm du niveau du sol) est désormais visible. Les murs seront montés dans les semaines prochaines et un réseau de géothermie viendra chauffer le bâtiment et ceux du bourg sans impact sur notre environnement. Nous ne dévions pas de notre objectif d'intérêt général, celui qui doit prévaloir pour tout élu responsable : donner aux élèves de la maternelle et à leurs enseignants, les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.

La Maison du Marronnier, lieu d'accueil de plusieurs activités associatives est en cours de restauration. Les derniers travaux préparatoires des ombrières photovoltaïques du parking de la salle multisports seront engagés cet automne. Les premiers aménagements du Plan vélo seront bientôt réalisés et la restauration du réseau d'assainissement est en cours.

Nous agissons pour la sécurité de tous, particulièrement

la sécurité routière dans les lotissements et aux abords des écoles. Nous envisageons de limiter la vitesse automobile dans la partie agglomération de la commune à 30 km/h. Cela se fera progressivement avec dès cet automne, la réalisation de marquage au sol "30 km/h " dans les lotissements. Parallèlement et depuis ce printemps, le centre-bourg est en zone de rencontre limitée à 20 km/h. Les piétons y sont prioritaires. La vitesse sera réduite sur la RD936. Nous avons reçu l'accord du Conseil Départemental.

Lors du dernier conseil municipal, Jean-Claude Gouzon, doyen du conseil municipal en charge du marché du samedi et du commerce de proximité a souhaité passer la relève et se consacrer à sa famille. Il a été unanimement applaudi par les élus et salué par les commerçants du marché.

Comme le veut le Code Général des Collectivités Locales, nous avons accueilli un nouvel élu, Dominique Reyes et lui souhaitons la bienvenue !

Nous vous souhaitons une très belle rentrée.

Les élus de « Tresses Ensemble »